



# **Service en ligne DEB**

## **DTI+ : Importation de fichiers**

**Direction Générale des Douanes et Droits Indirects  
Département des statistiques et des études du commerce extérieur**

Date de création : Mars 2009

Date de mise à jour : Décembre 2019

## Sommaire

Présentation du guide DTI+.....	2
Objectifs.....	2
Étapes pré-requises.....	2
Obtenir son numéro d'habilité.....	2
Importation des fichiers de DEB.....	3
Gestion des Deb en attente.....	12
III- OU ET COMMENT OBTENIR DE L'AIDE.....	12
III-A. Accès au service d'aide compétent.....	12
III-B. Comment utiliser l'aide.....	13
Annexes.....	14
Annexe 1 – Lexique des termes et acronymes employés dans le document.....	14
Annexe 2 – La ligne entête, format Intracom ou Saisunic.....	14
Annexe 3 - Le format Intracom.....	15
Annexe 4 - Le format Saisunic.....	18

## Présentation du guide DTI+

### Objectifs

Le présent document est destiné aux utilisateurs des fonctions d'importation de fichiers de déclaration connu sous le nom de mode DTI+.

Grâce à ce mode, vous pouvez transférer depuis votre poste de travail, votre fichier DEB au format Saisunic, Intracom, XML, et autres formats grâce aux fonctions de mappage, directement dans le Service en ligne Deb. Vous obtiendrez alors immédiatement un bilan de votre importation de fichier décrivant les éventuelles erreurs à rectifier que vous pourrez aussitôt, pour la plupart, corriger en ligne. Suite à l'importation réussie de ce fichier, il vous sera possible de visualiser, d'imprimer mais aussi de modifier les déclarations issues de ce fichier dans les mêmes conditions que si vous les aviez directement saisies en ligne (mode DTI).

Les principaux objectifs de ce guide sont les suivants :

- Exposer la démarche à suivre pour obtenir son numéro d'habilité.
- Expliquer la fonctionnalité « Importer vos fichiers de DEB (Intracom / Saisunic / XML) » du service en ligne DEB.
- Présenter les fonctions de correction des erreurs contenues dans le fichier importé.
- Décrire les formats de fichiers supportés.
- Contacter votre CISD pour l'importation de fichier CSV, si vous avez besoin d'avoir une aide explicative sur les tables de mappage.

### Étapes pré-requises

1. Il faut se créer un compte.
2. Il faut s'être identifié.
3. Il faut s'être inscrit au service en ligne DEB.

### *Obtenir son numéro d'habilité*

Il est nécessaire de disposer d'un numéro d'habilité pour utiliser les fonctions d'importation de fichier (mode DTI+).

#### *Étape 1 : Prendre contact avec son CISD de rattachement*

Afin d'obtenir votre numéro d'habilité, il faudra vous rapprocher de votre Centre Interrégional de Saisie et de collecte des Données (CISD) de rattachement. Pour savoir de quel centre vous dépendez, nous vous invitons à vous reporter au portail internet <http://www.douane.gouv.fr>

Lorsque le compte est de type tiers-déclarant, l'habilitation vaut pour ce compte et non pour les comptes des différents redevables si ces derniers en disposent. Ainsi un redevable ayant un compte n'étant pas lui-même habilité ne peut pas déposer de fichier. En revanche, le tiers-déclarant peut déposer un ou des fichiers contenant des déclarations pour l'ensemble des redevables dont il gère les déclarations.

#### *Étape 2 : Créer votre fichier de déclaration*

Avant de pouvoir importer votre fichier, il faut que celui-ci soit créé et respecte un des formats suivants :

- Saisunic ou Intracom : ces formats sont décrits en annexe de ce document.
- XML : ce format est décrit dans le document ManuelEdiXml accessible en ligne.
- Les formats CSV ou TXT doivent être traités préalablement par les fonctions de mappages.
- Si vous avez des fichiers XLS et XLSX, il faudra à l'aide de votre logiciel bureautique les convertir au format CSV en cliquant sur « enregistrer sous » format CSV avec séparateur ;

Afin d'obtenir l'aide nécessaire à l'obtention de votre numéro d'habilité et éventuellement au mappage de votre fichier, vous pouvez envoyer au CISD dont vous dépendez, un courriel ayant pour objet : habilitation + Mappage.

### *Importation des fichiers de DEB*

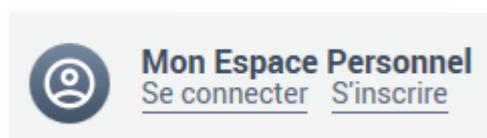
L'importation de fichiers est réservée aux dépôts initiaux de DEB. Il n'est pas possible de remplacer ou de modifier une DEB déjà enregistrée en procédant à une importation de fichier. Sauf erreur portant sur l'année de déclaration, il est interdit de supprimer complètement une DEB déjà enregistrée et de réimporter le fichier contenant cette déclaration modifiée.

L'importation d'un fichier s'effectue en plusieurs étapes successives :

#### *Étape 1 : Accès à la fonctionnalité*

**Pour accéder à la fonctionnalité d'importation d'un fichier de DEB, il faut :**

- entrer sur le service en ligne via le site <https://www.douane.gouv.fr/>
- saisir ou créer votre identifiant et votre mot de passe à partir de « mon espace personnel » ;



- Accéder au téléservice [Déclaration d'Échanges de Biens \(DEB\)](#)

### Compte ayant le statut de tiers-déclarant

Lorsque le compte a le statut de tiers-déclarant, une fois les manipulations ci-dessus réalisées, l'écran ci-dessous apparaîtra. Il faut sélectionner l'un de vos redevables, peu importe lequel. En effet, le fichier à importer peut contenir des déclarations pour des redevables différents. L'habilitation est propre au tiers-Déclarant. Celle-ci permet le dépôt de fichier pour les déclarations de n'importe lequel des redevables gérés de ce compte.

Écran s'affichant si Tiers-Déclarant

### Accès à la fonctionnalité

Si vous êtes habilités à déposer des fichiers, l'écran « Vos DEB en ligne » offrira des fonctions d'importation de fichier comme montré ci-dessous :

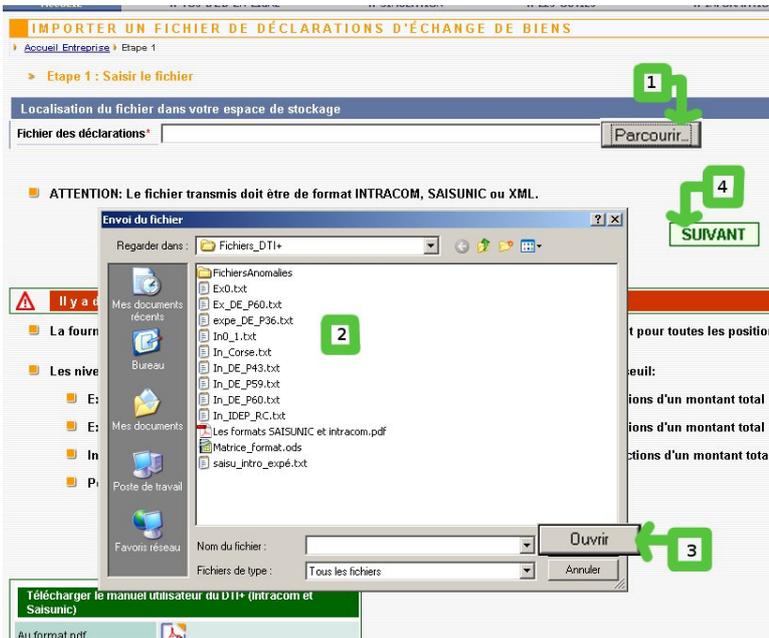
Pour importer un fichier au format Saisunic, Intracom, XML, il faut, après être entré sur le service en ligne et avoir cliqué sur **Vos DEB EN LIGNE**, cliquer sur le lien

« Importer vos fichiers de DEB (Intracom / Saisunic/Xml) » comme montré sur l'écran ci-contre.

À l'issue de l'importation plusieurs options s'offriront à vous :

- Corriger les lignes en erreurs
- Enregistrer les DEB.
- Stocker les DEB.

*Étape 2: Sélection du fichier à importer*



*Écran de sélection du fichiers à importer*

L'importation du fichier se fait en 4 étapes :

1. Cliquez sur le bouton « Parcourir » pour ouvrir l'explorateur de fichiers.
2. Sélectionnez le fichier à importer à l'aide de l'explorateur de fichiers.
3. Une fois le fichier à importer sélectionné, cliquez sur le bouton « Ouvrir ». Ceci a pour effet de fermer l'explorateur et de reporter le nom du fichier dans la zone de texte intitulée « Fichier des déclarations »
4. Cliquez sur le bouton **SUIVANT** afin de réaliser l'importation effective du fichier.

*Étape 3.a : Importation réussie*

Si votre fichier ne contient pas d'erreur, vous obtiendrez le bilan d'importation de fichier suivant :

En cliquant sur le bouton **SUIVANT**, l'écran ci-dessous permettant l'enregistrement définitif, l'abandon ou le stockage provisoire apparaîtra :



*Écran de confirmation d'importation de fichiers*

→ : abandon de l'importation et perte définitive des déclarations alors même qu'elles sont valides. Un écran supplémentaire demandera la confirmation de cet abandon.

→ **STOCKAGE PROVISOIRE** : stockage de la déclaration pour une durée maximale de 2 mois. Elle devra être enregistrée ultérieurement après d'éventuelles modifications pour être prise en compte par l'administration. Stocker une déclaration ne dispense pas d'enregistrer la déclaration en tenant compte des dates de dépôt prévues mensuellement.

→ **ENREGISTREMENT** : auprès des services douaniers des déclarations issues de l'importation de ce fichier. La gestion des DEB une fois stockées ou enregistrées s'effectue respectivement à l'aide des menus :



- Vos DEB stockées
- Vos DEB enregistrées

Un courriel faisant office d'accusé de réception sera envoyé à l'adresse mél associée au compte ayant importé le fichier de déclaration.

### *Étape 3.b: Échec de l'importation*

L'importation peut échouer pour de multiples raisons. Certaines erreurs provoqueront le rejet total du fichier alors que d'autres, notamment celles relevant d'incompatibilité réglementaire, pourront être corrigées en ligne.

**La réussite de l'importation de votre fichier ainsi que l'enregistrement des déclarations qu'il contient ne seront possibles qu'à partir du moment où toutes les DEB qu'il contient seront considérées comme valides.**

#### **Exemple de rejet total :**



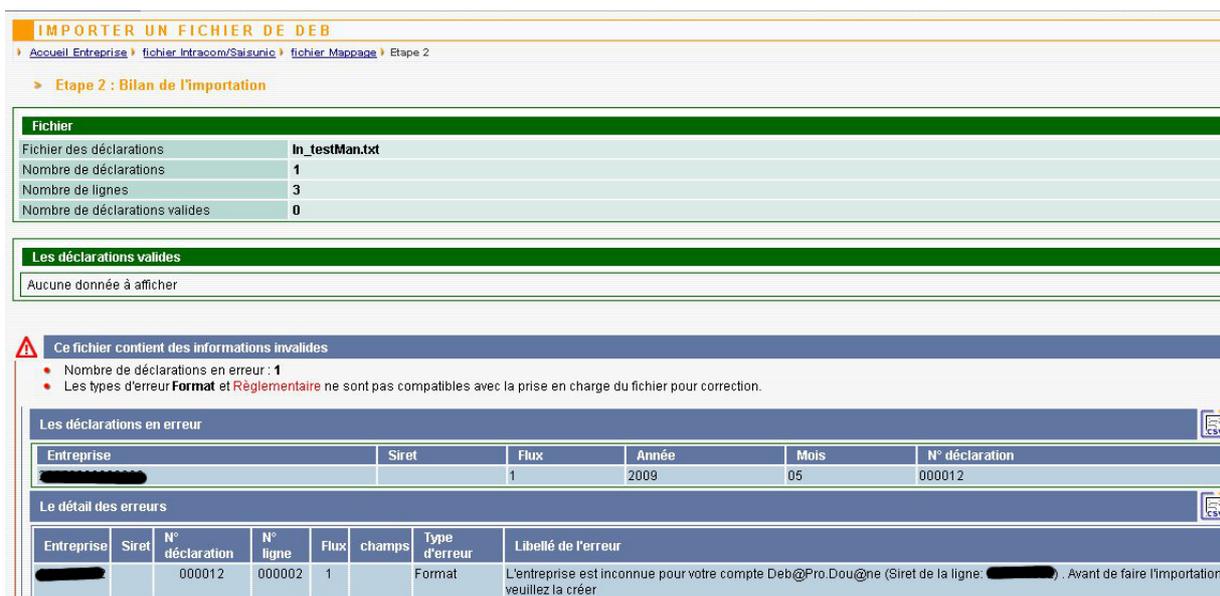
*Écran d'échec d'importation de fichiers.*

L'écran ci-dessus illustre un rejet total du fichier :

Sous le bandeau rouge, une liste d'erreurs identifiées est affichée. Le fichier est rejeté dans sa globalité, il faudra le modifier hors ligne puis le réimporter comme fait précédemment.

**Variante de rejet total :**

Une variante de rejet montre un fichier qui semble être accepté mais la présence d'autres erreurs non corrigeables en ligne vous obligeront à le réimporter totalement en revenant à l'écran d'importation de fichier.



*Variante d'échec d'importation de fichiers.*

**Autre variante :**

**IMPORTER UN FICHIER DE DEB**

Accueil Entreprise > fichier Intracon/Saisunic > Etape 2

> Etape 2 : Bilan de l'importation

Fichier	
Fichier des déclarations	in-exp1-masse.txt
Nombre de déclarations	1
Nombre de lignes	1
Nombre de déclarations valides	1

Les déclarations valides							
Entreprise	Siret	N° déclaration	Flux	Année	Mois	Nombre d'article	Valeur fiscale
FR [REDACTED]	[REDACTED]	000002	Expédition	2012	11	1	100

**⚠** Ce fichier contient des déclarations qui sont susceptibles d'avoir déjà été transmises

- Nombre de déclarations : 1

Le détail des déclarations							
N° de TVA	Siret	N° déclaration	Flux	Année	Mois	Nombre d'article	Valeur fiscale
FR [REDACTED]	[REDACTED]	000002	Expédition	2012	11	1	100

Vous devez supprimer ces déclarations de votre fichier ou les re-numéroter avant de le soumettre à nouveau.

*Variante de rejet lorsque le fichier a déjà été importé.*

Si un fichier semble déjà avoir été importé pour une même période, avec le même numéro de TVA, le même flux, le même numéro de déclaration, il sera rejeté.

**Étape 3.C: Importation de fichier avec erreurs corrigibles en ligne.**

Parfois, le fichier est incorrect mais les erreurs détectées peuvent être corrigées en ligne. Dans ce cas l'écran page suivante apparaît.

ACCUEIL :: VOS DEB EN LIGNE :: SIMULATION :: LES OUTILS :: INFORMATIONS PRATIQUES :: ASSISTANCE

**Fichier**

Fichier des déclarations	S-ME-P10.txt
Nombre de déclarations	2
Nombre de lignes	17
Nombre de déclarations valides	0

**Les déclarations valides**

Aucune donnée à afficher

**⚠ Ce fichier contient des informations invalides**

- Nombre de déclarations en erreur : 2
- Les types d'erreur **Format** et **Réglementaire** ne sont pas compatibles avec la prise en charge du fichier pour correction.

**Les déclarations en erreur**

Entreprise	Siret	Flux	Année	Mois	N° déclaration
FR [REDACTED]	[REDACTED]	introduction	2013	06	040701
FR [REDACTED]	[REDACTED]	expédition	2013	06	040701

**Le détail des erreurs**

Entreprise	Siret	N° déclaration	N° ligne	Flux	champs	Type d'erreur	Libellé de l'erreur
FR [REDACTED]	[REDACTED]	040701	000004	1	modeTransport	Fonctionnelle	Le mode de transport est incompatible avec la nomenclature (Mode 7 réservé à une liste de produits pouvant être transporté par canalisation)
FR [REDACTED]	[REDACTED]	040701	000009	2	modeTransport	Fonctionnelle	Le mode de transport est incompatible avec la nomenclature (Mode 7 réservé à une liste de produits pouvant être transporté par canalisation)
FR [REDACTED]	[REDACTED]	040701	000013	2	modeTransport	Fonctionnelle	Le mode de transport est incompatible avec la nomenclature (Mode 7 réservé à une liste de produits pouvant être transporté par canalisation)
FR [REDACTED]	[REDACTED]	040701	000014	2	modeTransport	Fonctionnelle	Le mode de transport est incompatible avec la nomenclature (Mode 7 réservé à une liste de produits pouvant être transporté par canalisation)

**ABANDON** **CORRIGER EN LIGNE**

*Échec d'importation avec erreurs corrigibles en ligne.*

Ce bilan vous indique si le fichier est conforme au format spécifié. Il vous précise ensuite s'il y a des déclarations en erreur et vous détaille le cas échéant les données à rectifier ainsi que le motif exact de leur rejet.

Si la liste des données à corriger est conséquente, vous pourrez la télécharger en cliquant sur . Vous vous retrouvez alors face à deux alternatives :

- **ABANDON** : abandonner purement et simplement l'importation.
- **CORRIGER EN LIGNE** : corriger en ligne les données erronées.

Dès lors que vous cliquez sur **CORRIGER EN LIGNE**, votre fichier est immédiatement pris en charge par le service en ligne; aucune validation ou confirmation ne vous sera demandée par la suite. La ou les DEB contenue(s) dans le fichier sont alors stockée(s) avec le statut de « DEB en attente de correction ». Le fichier se voit attribuer automatiquement un nom. Celui-ci vous permettra de l'identifier rapidement si vous décidez de ne pas effectuer l'ensemble des corrections immédiatement. Vous pouvez ainsi choisir de remettre vos corrections à plus tard si le volume des lignes à corriger est trop important ou si les corrections à effectuer nécessitent des recherches ou des vérifications.

## Corriger en ligne

**RECHERCHER UNE DÉCLARATION**

autre fichier > Etape 2

> Etape 2 : Corriger les erreurs en ligne

**Société**

Numéro de TVA	FR [REDACTED]
Raison Sociale	CJ LouisVuitton
Nom du fichier	S-ME-P10.txt

Le fichier que vous venez de soumettre est pris en charge sous le nom A2013M06Q007S1309. Vous pouvez maintenant corriger les erreurs à partir de l'affichage qui suit. Vous ne pourrez valider ce fichier que lorsque toutes les déclarations seront valides. Vous pouvez également corriger vos déclarations à partir du menu : "Vos deb en ligne" puis "Vos DEB en attente, issues d'un fichier"

**Les déclarations**

	N° TVA	N° déclaration	Flux	Année	Mois	Nombre d'article	Valeur fiscale	Date création	Articles erronés	
X	FR [REDACTED]	040701	Intro	2013	06	4	20 000 000	07/01/2014	1	  
X	FR [REDACTED]	040701	Exped	2013	06	13	65 000 000	07/01/2014	3	  

*Prise en charge d'un fichier pour correction en ligne.*

La liste des déclarations affichée à l'écran comporte l'ensemble des déclarations contenues dans le fichier qu'elles soient valides (✓) ou erronées (✗).

Pour effectuer une ou plusieurs corrections en ligne, il vous suffit de sélectionner une déclaration. Sur une ligne indiquée en erreur (✗), choisissez l'une des fonctionnalités suivantes :

-  : afficher l'ensemble des lignes de la déclaration (lignes valides et lignes erronées)
-  : afficher uniquement les lignes en erreur de la déclaration
-  : supprimer la totalité de la déclaration

**MODIFIER UNE DÉCLARATION**

fichier > choix déclaration > Etape 3

> Etape 3 : Modifier les lignes de la déclaration

**Déclaration**

Numéro de déclaration	040701
Date de création	07/01/2014

**Société**

Numéro de TVA	FR [REDACTED]	Mois	06	Flux	Introduction
SIRET	[REDACTED]	Année	2013	Niveau	1

**Les lignes**

statut	N° ligne	Nomenclature	Pays prov. dest.	Val. fisc.	Régime	Val. march.	Masse	Unités	Nat. trans.	Trans.	Dépt	Pays ori.	Acquéreur	Référence interne	
✓	01	27101962	DE	5 000 000	11		0000150000		11	7	14	IE			 
✓	03	29051685	DE	5 000 000	11		0000150000		11	7	14	IE			 
✗	04	26209960	DE	5 000 000	11		0000150000		11	7	14	IE			 
✓	05	26209960	DE	5 000 000	11		0000150000		11	1	14	IE			 

LISTE DES DÉCLARATIONS LISTE DES DÉCLARATIONS ERRONÉES

*Affichage de toutes les lignes d'une déclaration en erreur.*

Il est possible de corriger une ligne en erreur ou de modifier une ligne valide en cliquant sur l'icône  ou de supprimer la ligne en cliquant sur l'icône .

ACCUEIL :: VOS DEB EN LIGNE :: SIMULATION :: LES OUTILS :: INFORMATIONS PRATIQUES :: ASSISTANCE

**MODIFICATION D'UNE LIGNE**

> Modifier la ligne de DEB

**Une erreur s'est produite**

Veillez vérifier les causes suivantes:

- Le mode de transport est incompatible avec la nomenclature (Mode 7 réservé à une liste de produits pouvant être transporté par canalisation)

Société		Période		Flux	
Numéro de TVA	FR: [REDACTED]	Mois	06	Flux	Introduction
SIRET	[REDACTED]	Année	2013	Niveau	1

Référence interne (facultatif) [REDACTED]

Aide sur la déclaration d'échanges de bien ?

Numéro de ligne: 04

Régime \*: 11 : Acquisitions taxables en France

Référence produit (facultatif): [REDACTED]

Nomenclature \*: 26209960 [RECHERCHE NOMENCLATURE] [MES PRODUITS]

Masse nette \*: 0000150000 Kg

Valeur Fiscale \*: 5000000 Euros [CONVERSION]

Pays de provenance/destination \*: DE : ALLEMAGNE

Pays d'origine \*: IE [RECHERCHE PAYS]

Nature de la transaction \*: 11 : Achat/vente ferme

Département d'arrivée/d'expédition \*: 14

Mode de transport \*: 7 : Installations de transports fixes

[ANNULER] [MODIFIER] [MODIFIER ET AFFICHER LA LIGNE SUIVANTE]

Écran de correction d'une ligne en erreur : incompatibilité entre le mode de transport et la nomenclature

Il vous suffit de saisir ou de sélectionner une valeur valide puis de cliquer sur **MODIFIER** pour que la ligne apparaisse désormais comme étant corrigée (✓).

L'enregistrement de votre fichier ne sera possible qu'à partir du moment où toutes les DEB qu'il contient seront considérées comme valides.

ACCUEIL :: VOS DEB EN LIGNE :: SIMULATION :: LES OUTILS :: INFORMATIONS PRATIQUES :: ASSISTANCE

**RECHERCHER UNE DÉCLARATION**

fichier > Etape 2

> Etape 2 : Choisir une déclaration

Société	
Identifiant ProDouane	CHJEAN
Raison sociale	[REDACTED]

Fichier	
Fichier	A2013M06Q007S1308

Les déclarations ?

Aucune donnée à afficher

Vous pouvez maintenant :

- abandonner l'importation de vos déclarations
- enregistrer de manière définitive les déclarations valides

[ABANDON] [STOCKAGE PROVISOIRE] [ENREGISTREMENT]

Écran de fichier ne contenant plus de déclaration en erreur

Plusieurs alternatives vous sont proposées :

- **ABANDON** : abandonner les déclarations alors même qu'elles sont valides
- **STOCKAGE PROVISOIRE** : stocker provisoirement les déclarations. **Stocker une déclaration ne dispense pas de tenir compte des dates de dépôt prévues mensuellement.**
- **ENREGISTREMENT** : confirmer l'importation du fichier et l'enregistrement des déclarations dans celui-ci.

## Gestion des Deb en attente

Dans le menu principal, cliquez sur  **Vos DEB en attente, issues d'un fichier** pour obtenir la liste de vos fichiers répertoriés comme étant en attente de correction. Il s'agit des fichiers que vous avez tenté d'importer et que vous avez choisi de corriger en ligne mais dont la totalité des corrections n'a pas pu être effectuée immédiatement.



Le screenshot montre l'interface de gestion des DEB en attente de correction. Le menu principal est visible avec des options comme ACCUEIL, VOS DEB EN LIGNE, SIMULATION, LES OUTILS, INFORMATIONS PRATIQUES, et ASSISTANCE. Le titre principal est "LISTE DES FICHIERS EN ATTENTE DE CORRECTION".

Il y a une section "Etape 1 : Choisir le fichier" qui affiche les informations de la société :

Société	
Identifiant ProDouane	CHJEAN
Raison Sociale de l'opérateur	[REDACTÉ]

En dessous, une table "Les fichiers" liste les fichiers en attente de correction :

Fichier	Première entreprise	Raison sociale	Nombre de DEB	Date création	Les DEB	Les DEB Erronées
A2013M06Q007S1310	FR [REDACTÉ]	Ets Habilité	2	07/01/2014		

*Gestion d'un fichier placé en attente.*

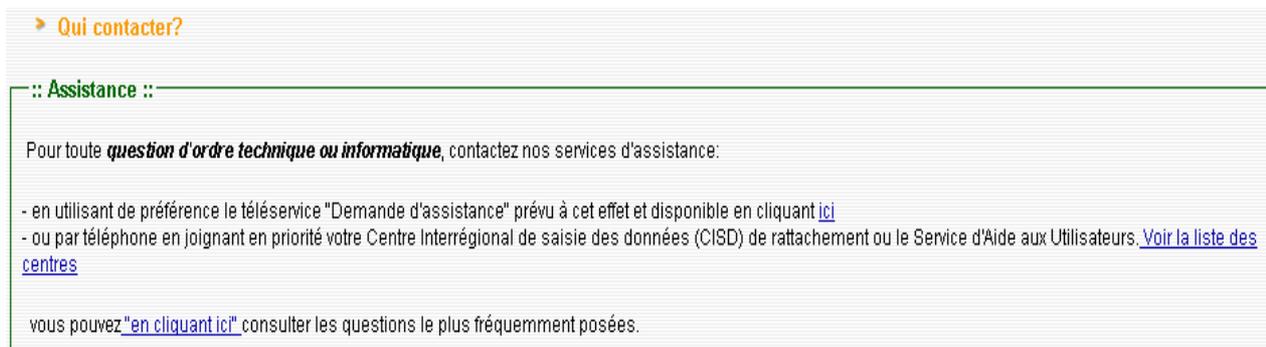
Choisissez le fichier que vous souhaitez corriger en cliquant sur les icônes  ou , l'icône  supprime le fichier dans sa totalité.

Une fois les deux premières icônes pressées la procédure est identique au point Corriger en ligne de l'étape 3.C Importation de fichier avec erreurs corrigibles en ligne décrite ci-dessus.

## III- OU ET COMMENT OBTENIR DE L'AIDE

### III-A. Accès au service d'aide compétent

Pour accéder aux renseignements relatifs aux services d'assistance aux utilisateurs, vous pouvez sélectionner **ASSISTANCE** dans la barre de menu ou cliquer sur  **L'assistance aux utilisateurs** directement dans le menu principal. Vous pouvez contacter votre CISD de rattachement.



Le screenshot montre la page "Qui contacter?". Le titre est "Assistance".

Pour toute **question d'ordre technique ou informatique**, contactez nos services d'assistance:

- en utilisant de préférence le téléservice "Demande d'assistance" prévu à cet effet et disponible en cliquant [ici](#)
- ou par téléphone en joignant en priorité votre Centre Interrégional de saisie des données (CISD) de rattachement ou le Service d'Aide aux Utilisateurs. [Voir la liste des centres](#)

vous pouvez "[en cliquant ici](#)" consulter les questions le plus fréquemment posées.

### III-B. Comment utiliser l'aide

Lorsque le bouton  figure sur un écran, cliquez dessus et vous accéderez à la rubrique d'aide correspondante.

**:: INFORMATIONS PRATIQUES**

## Annexes

### Annexe 1 – Lexique des termes et acronymes employés dans le document

**C.L.S.D.** : Centre Interrégional de Saisie et de Collecte des Données. Il en existe deux situés à Lille et Sarcelles.

**DEB / Deb** : Déclaration d'échanges de biens entre États membres de l'Union européenne.

**Tiers-déclarant** : Personne morale chargée d'établir les déclarations pour le compte d'une ou de plusieurs autres sociétés redevables de l'information statistique et fiscale. La personne dite « tiers déclarant » doit être expressément mandatée par le redevable. L'entreprise reste cependant responsable des données fournies. Les informations permettant l'identification de l'entreprise redevable de l'information doivent toujours être portées sur la déclaration.

### Annexe 2 – La ligne entête, format Intracom ou Saisunic

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur
1 à 8	Type de fichier	Le mot <b>SAISUNIC</b> ou le mot <b>INTRACOM</b>	AN	8
9 à 12	Numéro d'habilité	Numéro fourni par les CISD permettant d'importer des fichiers.	AN	4
13 à 14	Mois de la période de référence	« MM », exemple : 01	AN	2
15	Flux	1 pour Introduction 2 pour Expédition 3 pour Fichier mixte	AN	1
16	Numéro de séquence		AN	1
17 à 23	Filler	Zone à blanc, i.e remplie du caractère espace.	AN	7
24 à 27	Date de constitution du fichier	« MMJJ », exemple : 1231	AN	4
28 à 41	Siren ou Siret	Numéro du compte habilité : N° SIRET ou SIREN + 5 blancs	AN	14
42 à 61	Numéro de télécopie	Série de chiffres cadrée à gauche sans séparateur	AN	20
62 à 81	Numéro de téléphone	Série de chiffres cadrée à gauche sans séparateur	AN	20
82 à 101	Nom du correspondant	20 caractères alphanumériques.	AN	20
102 à 136 ou 330	Filler	Zone à blanc	AN	35 ou 229

**Annexe 3 - Le format Intracom**

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration			
					Avant et après 2011		Avant 2011	
					4	1	3	2
<b>1 à 4</b>	Filler	Zone à Blanc	AN	4				
<b>5</b>	Code flux	- 1 pour introduction - 2 pour expédition	N	1	O	O	O	O
<b>6</b>	Indicateur de monnaie	Constante alphabétique : E	A	1	O	O	O	O
<b>7 à 12</b>	Numéro de déclaration	Zone de 6 numériques cadrée à droite par des zéros (non significatifs à gauche).	N	6	O	O	O	O
<b>13 à 18</b>	Numéro de ligne	Zone de 6 numériques cadrée à droite et par des zéros. Numéro de séquence unique par déclaration..	N	6	O	O	O	O
<b>19 à 22</b>	Filler	Zone à blanc	AN	4				
<b>23 à 24</b>	Clé du numéro de TVA	Zone de 2 caractères	AN	2	O	O	O	O
<b>25 à 33</b>	Partie Siren du numéro TVA	N° Siren de l'entreprise	N	9	O	O	O	O
<b>34 à 38</b>	Filler ou siret	Zone à blanc ou complément siret (5 derniers chiffres du Siret)	AN	5				
<b>39 à 40</b>	Département	Zone de 2 numériques indiquant selon le flux le département d'expédition ou de destination. - sinon zone à blanc.	AN	2	N	O	N	N
<b>41</b>	Mode de transport à la frontière nationale	Zone de 1 numérique : Sinon zone à blanc.	AN	1	N	O	N	N
<b>42</b>	Filler	Zone à blanc	AN	1				
<b>43 à 44</b>	Pays de provenance	Zone de 2 caractères alphabétiques servie par le code du pays de provenance si exigible, -sinon zone à blanc	AN	3	N	O	O	O

<b>45 à 46</b>	Nature de la transaction	Zone de 2 numériques - sinon zone à blanc.	AN	2	N	O	N	O
<b>47 à 57</b>	Valeur fiscale ou marchande	Zone de 11 numériques cadrée à droite par des zéros. La valeur est exprimée en euros.	AN	11	O	O	O	O
<b>58 à 61</b>	Filler	Zone à blanc depuis 2006.	AN	4	N	O	N	N
<b>62 à 63</b>	Régime	Zone de 2 numériques : régime statistique et fiscal	N	2	O	O	O	O
<b>64</b>	Niveau d'obligation	Zone de 1 numérique : – 1,2,3 ou 4 avant 2011 – 1 ou 4 à partir de 2011	N	1	O	O	O	O
<b>65 à 72</b>	Nomenclature combinée (NC8)	Zone de 8 numériques. - sinon zone à blanc.	AN	8	N	O	O	O
<b>73</b>	Développement statistique NGP	Zone de 1 numérique obligatoire pour certaines nomenclatures - sinon zone à zéro.	AN	1	N	O	O	O
<b>74 à 83</b>	Masse nette	Zone de 10 numériques cadrée à droite et complétée par des zéros non significatifs. - Masse exprimée en Kg. – si masse inférieure à 500 Gr. : servir 10 zéros. - si non exigée zone à blanc.	AN	10	N	O	N	O
<b>84 à 94</b>	Valeur marchande de l'article	Zone de 11 numériques cadrée à droite par des zéros, prise en compte uniquement pour les régimes 19 ou 29 et à une fin de rétrocompatibilité. - sinon zone à blanc.	AN	11	N	O	N	O
<b>95 à 104</b>	Unités supplémentaires	Zone de 10 numériques cadrée à droite et complétée par des zéros non significatifs. Si la zone doit être servie et que le nombre d'unités supplémentaires est inférieur à 1, mettre " 1 ". Si la zone n'est pas exigée : zone à blanc.	AN	10	N	O	N	O

<b>105</b>	Filler	Zone à blanc.	AN	1				
<b>106 à 107</b>	Pays d'origine à l'introduction ou de destination finale à l'expédition	Zone de 2 caractères alphabétiques servie par le code du pays : - d'origine à l'introduction - de destination finale à l'expédition - sinon zone à blanc	AN	3	N N	O O	N O	O O
<b>108 à 122</b>	Numéro de TVA du partenaire étranger	Zone de 15 alphanumériques servie exclusivement à l'expédition. - 108 à 109 : 2 alphabétiques. Identifiant pays du numéro de TVA - 110 à 122 : code alphanumérique de longueur variable selon le code pays du numéro de TVA - sinon zone à blanc.	AN	15	O	O	O	O
<b>123</b>	Filler	Zone à blanc.	AN	1	O	O	O	O
<b>124 à 129</b>	Période de référence	Servie sous la forme MM AAAA (MM = Mois, AAAA = Année )	N	6	O	O	O	O
<b>130 à 136</b>	Filler	Zone à blanc	AN	7				

**Annexe 4 - Le format Saisunic**

Position	Identification de la zone	Contenu	Type	Longueur	Niveaux de déclaration			
					Avant et après 2011		Avant 2011	
					4	1	3	2
<b>1 à 24</b>	Filler	Zone à Blanc, i.e remplie du caractère espace.	AN	24				
<b>25 à 30</b>	Période de référence	Servie sous la forme MMAAAA (MM = Mois, AAAA = Année )	N	6	O	O	O	O
<b>31 à 36</b>	Numéro de déclaration	Zone de 6 numériques cadrée à droite par des zéros ( non significatifs à gauche).	N	6	O	O	O	O
<b>37 à 42</b>	Numéro de ligne	Zone de 6 numériques cadrée à droite par des zéros. Numéro de séquence unique par déclaration.	N	6	O	O	O	O
<b>43 à 55</b>	Numéro de TVA	Servie sous la forme FRxxnnnnnnnnnn FR : Constante ; xx : 2 caractères alphanumériques nn : 9 caractères numériques	AN	13	O	O	O	O
<b>56 à 60</b>	Complément Siret (facultatif)	Zone à blanc ou complément siret (5 derniers chiffres du Siret)	AN	5	O	O	O	O
<b>61 à 70</b>	Filler	Zone à blanc	AN	10	O	O	O	O
<b>71 à 85</b>	Code TVA du partenaire étranger	Zone de 15 alphanumériques servie exclusivement à l'expédition. - 71 à 72 : 2 alphabétiques. Identifiant pays du numéro de TVA. - 73 à 85 : code alphanumérique de longueur variable selon le code pays du numéro de TVA complétée par des blancs à droite. - sinon zone à blanc.	AN	15	O	O	O	O

<b>86 à 92</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	7				
<b>93</b>	Code flux	- 1 pour Introduction - 2 pour Expédition	<b>N</b>	1	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
<b>94 à 96</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	3				
<b>97 à 98</b>	Régime	Zone de 2 numériques : régime statistique et fiscal	<b>N</b>	2	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
<b>99 à 101</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	3				
<b>102</b>	Niveau d'obligation	Zone de 1 numérique : 1,2,3 ou 4 avant 2011. 1 ou 4 à partir de 2011.	<b>N</b>	1	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
<b>103 à 110</b>	Nomenclature combinée (NC8)	Zone de 8 numériques si exigible. - sinon zone à blanc.	<b>AN</b>	8	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
<b>111 à 112</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	2				
<b>113</b>	Développement statistique NGP	Zone de 1 numérique obligatoire pour certaines nomenclatures. - sinon zone à zéro.	<b>N</b>	1	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
<b>114 à 146</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	<b>33</b>				
<b>147 à 148</b>	Département	Zone de 2 numériques indiquant selon le flux le département d'expédition ou de destination. - sinon zone à blanc.	<b>AN</b>	2	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>N</b>
<b>149 à 150</b>	Nature de la transaction	Zone de 2 numériques - sinon zone à blanc.	<b>AN</b>	2	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>O</b>
<b>151 à 153</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	3				
<b>154 à 157</b>	Filler	Zone à blanc depuis 2006.	<b>AN</b>	4	<b>N</b>	<b>N</b>	<b>N</b>	<b>N</b>
<b>158</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	1				
<b>159 à 160</b>	Pays de provenance	Zone de 2 caractères alphabétiques si exigible. - sinon zone à blanc	<b>AN</b>	2	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
<b>161</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	1				
<b>162 à 163</b>	Pays d'origine à l'introduction ou de destination finale à l'expédition	Zone de 2 caractères alphabétiques servie par le code : - du pays d'origine à l'introduction - du pays de destination finale à l'expédition - sinon zone à blanc	<b>A</b>	2	<b>N</b> <b>N</b>	<b>O</b> <b>O</b>	<b>N</b> <b>O</b>	<b>O</b> <b>O</b>

<b>164 à 172</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	9				
<b>173</b>	Indicateur de monnaie	Constante alphabétique : E	<b>A</b>	1	O	O	O	O
<b>174 à 184</b>	Valeur fiscale ou marchande	Zone de 11 numériques cadrée à droite par des zéros. - Valeur exprimée en euros.	<b>N</b>	11	O	O	O	O
<b>185 à 195</b>	Valeur marchande de l'article	Zone de 11 numériques cadrée à droite par des zéros, prise en compte uniquement pour les régimes 19 ou 29 et à une fin de rétrocompatibilité. - sinon zone à blanc.	<b>AN</b>	11	N	O	N	O
<b>196 à 205</b>	Masse nette	Zone de 10 numériques cadrée à droite et par des zéros. - Masse exprimée en Kg. - si masse inférieure à 500 Gr. : servir dix 0 (zéro). - sinon zone à blanc.	<b>AN</b>	10	N	O	N	O
<b>206 à 215</b>	Unités supplémentaires	Zone de 10 numériques cadrée à droite par des zéros. - si la zone doit être réglementairement servie et que le nombre d'unités supplémentaires est inférieur à 1 saisir neuf 0 suivi d'un "1" - si non exigée zone à blanc.	<b>AN</b>	10	N	O	N	O
<b>216 à 262</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	47				
<b>263</b>	Mode de transport à la frontière nationale	Zone de 1 numérique si exigible : - sinon zone à blanc.	<b>AN</b>	1	N	O	N	N
<b>264 à 330</b>	Filler	Zone à blanc	<b>AN</b>	67				